

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 04776  
Numéro SIREN : 322 107 715  
Nom ou dénomination : ENERGIES VAR 1

Ce dépôt a été enregistré le 22/10/2020 sous le numéro de dépôt 88743

## DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 22-10-2020

N° DE DEPOT : 088743

N° GESTION : 1998B04776

N° SIREN : 322107715

DENOMINATION : ENERGIES VAR 1

ADRESSE : 5 R DE CASTIGLIONE 75001 PARIS

MILLESIME : 2019

**ENERGIES MAINTENANCE SAS**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2019)**



## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2019)**

A l'attention de l'Associé unique de la société,  
**ENERGIES MAINTENANCE SAS**  
5, rue de Castiglione  
75001 Paris

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ENERGIES MAINTENANCE SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 07 août 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 07 août 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine,

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit

 2020.09.22  
18:55:32  
+02'00'  
Ulrich Maier

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
<b>ACTIF</b>				
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développemen</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilé</i>	15 771	15 770		
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et out</i>	10 423	10 377	46	179
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	109 590	105 232	4 359	5 201
<i>Immob. en cours / Avances &amp; acompte</i>				
<b>Immobilisations financières</b>				
<i>Participations et créances rattachées</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	12 096		12 096	12 096
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>147 879</b>	<b>131 379</b>	<b>16 500</b>	<b>17 475</b>
<b>Stocks</b>				
<i>Matières premières et autres approv.</i>	36 607	29 004	7 604	7 604
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
<b>Créances</b>				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	314 786		314 786	133 280
<i>Fournisseurs débiteurs</i>				
<i>Personnel</i>	500		500	500
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>				19 937
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	10 858		10 858	9 039
<i>Autres créances</i>	2 160 504		2 160 504	494 974
<b>Divers</b>				
<i>Avances et acomptes versés sur comm</i>	6 497		6 497	
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>	2 129		2 129	
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 746		1 746	126
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 533 628</b>	<b>29 004</b>	<b>2 504 624</b>	<b>665 460</b>
<i>Charges à répartir sur plusieurs exerci</i>				
<i>Prime de remboursement des obligatio</i>				
<i>Ecart de conversion - Actif</i>				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 681 507</b>	<b>160 383</b>	<b>2 521 124</b>	<b>682 935</b>

## Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
<b>PASSIF</b>		
<i>Capital social ou individuel</i>	146 217	146 217
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>		
<i>Ecart de réévaluation</i>		
<i>Réserve légale</i>	14 622	14 622
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>	9	9
<i>Autres réserves</i>		
<i>Report à nouveau</i>	660	1 232
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>6 780</b>	<b>126 468</b>
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>168 288</b>	<b>288 549</b>
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses - Associés</i>		
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	1 781 559	160 763
<i>Personnel</i>	133 307	121 297
<i>Organismes sociaux</i>	62 409	73 331
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	369 123	27 541
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	6 438	11 455
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	571 277	233 623
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 352 836</b>	<b>394 386</b>
<i>Ecart de conversion - Passif</i>		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 521 124</b>	<b>682 935</b>

## Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois
<b>PRODUITS</b>		
<i>Ventes de marchandises</i>		
<i>Production vendue</i>	3 085 701	1 633 280
<i>Production stockée</i>		
<i>Subventions d'exploitation</i>		
<i>Autres produits</i>	42	18 411
<b>Total</b>	<b>3 085 742</b>	<b>1 651 691</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>		
<i>Achats de marchandises</i>		
<i>Variation de stock (m/ses)</i>		
<i>Achats de m.p &amp; aut.approv.</i>	77 109	81 535
<i>Variation de stock (m.p.)</i>		
<i>Autres achats &amp; charges externes</i>	2 066 874	570 103
<b>Total</b>	<b>2 143 984</b>	<b>651 638</b>
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>941 759</b>	<b>1 000 053</b>
<b>CHARGES</b>		
<i>Impôts, taxes et vers. assim.</i>	28 189	23 805
<i>Salaires et Traitements</i>	643 138	610 100
<i>Charges sociales</i>	265 372	245 420
<i>Amortissements et provisions</i>	3 125	5 094
<i>Autres charges</i>	13	40
<b>Total</b>	<b>939 837</b>	<b>884 459</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 922</b>	<b>115 594</b>
<i>Produits financiers</i>	3 200	3 631
<i>Charges financières</i>		
<b>Résultat financier</b>	<b>3 200</b>	<b>3 631</b>
<i>Opérations en commun</i>		
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>5 121</b>	<b>119 225</b>
<i>Produits exceptionnels</i>	1 659	8 062
<i>Charges exceptionnelles</i>		818
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>1 659</b>	<b>7 243</b>
<i>Participation des salariés</i>		
<i>Impôts sur les bénéfices</i>		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>6 780</b>	<b>126 468</b>

---

## *ANNEXES*

---

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ENERGIES MAINTENANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 2 521 124 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 6 780 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/08/2020 par le Président.

### Règles générales

---

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société ENERGIES MAINTENANCE a pour objet l'exploitation et la maintenance de centrales hydroélectriques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

---

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
- \* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## **Commentaires du Bilan**

### **1.1 IMMOBILISATIONS**

Les immobilisations incorporelles se composent de logiciels et d'autres immobilisations (cartes, modem ...) amortis sur un an.

Le matériel de bureaux et informatiques représentent l'essentiel des investissements.  
2150€ ont été investis sur l'exercice 2019.

Le poste de dépôts et cautions correspond aux cautions versées, lors de la signature des différents baux de location.

### **1.2 CREANCES**

Le poste client s'élève à 314 786 euros au 31/12/2019.

Les créances de TVA s'élèvent à 10 858 euros et sont constituées de TVA à récupérer.

Les autres créances s'élèvent à 2 160 504 euros et sont essentiellement composées du solde débiteur du compte courant avec Energies France (2 151 180 euros).

### **1.3 CAPITAL**

Le capital social de 146 217 euros est composé de 9 588 actions de 15,25 euros chacune, actions détenues par ENERGIES FRANCE.

Les capitaux propres s'élèvent à 168 288 € au 31/12/2019.

### **1.4 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES**

Néant

### **1.5 DETTES FOURNISSEURS**

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 1 781 559 euros au 31/12/2019, dont 1 647 693 euros de factures à recevoir.

### **1.6 DETTES FISCALES ET SOCIALES**

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 571 277 euros. Elles se composent principalement de charges à payer aux salariés à hauteur de 133 307 euros, de dettes envers les organismes sociaux pour 62 409 euros et de dettes de TVA pour 369 123 euros.

L'effectif moyen 2019 est de 14 salariés.

## **Commentaires du Compte de Résultat**

### **2.1 CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le principe de rémunération de la société est censé couvrir l'exploitation et l'ensemble des travaux et entretiens réalisés par Energies Maintenance pour l'activité hydraulique.

Le chiffre d'affaires s'établit ainsi pour 2019 à 3 085 701 €.

### **2.2 RESULTAT D'EXPLOITATION**

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 1 922 €, suite au maintien de la refacturation et à la maîtrise des charges.

### **2.3 RESULTAT FINANCIER**

Le résultat financier est bénéficiaire de 3 200 euros.

Les produits financiers sont composés des intérêts sur compte courant facturés à Energies France sur la base d'un taux proche de celui du marché.

### **2.4 RESULTAT EXCEPTIONNEL**

Le résultat exceptionnel est bénéficiaire de 1 659 euros.

### **2.5 IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

Avec les déficits antérieurs à reporter, il n'y a pas de charge d'IS en 2019.

La société ENERGIES MAINTENANCE a opté à compter du 1er janvier 2003 pour son intégration dans le groupe fiscal formé par Energies France.

Une convention d'intégration a été signée entre les filiales et la société tête de groupe qui stipule la neutralité fiscale. Cela signifie que les membres enregistrent leur impôt comme s'ils n'étaient pas intégrés fiscalement, le différentiel entre l'impôt du groupe et la somme de tous les impôts des filiales, étant comptabilisé chez Energies France.

## Autres Informations

### 3.1 ENTREPRISES LIEES

A ce jour le groupe ENERGIES France ne publie pas de comptes consolidés, mais réalise néanmoins des opérations avec des sociétés du groupe.

Compte courant débiteur Energies France = 2 151 180 €

Produits financiers = 3 200 €

Créances clients = 0 €

Dettes Fournisseurs = 548 €

Prestations de services = 1 500 000 €

### 3.2 AUTRES INFORMATIONS

La société est consolidée par intégration globale dans les comptes des groupes INNOGY SE et RWE AG, Opernplatz 1, 45128 ESSEN, Allemagne.

### 3.3 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le montant des engagements retraite s'élève pour Energies Maintenance à 132 129 euros au 31/12/2019 contre 125 426 euros au 31/12/2018.

Les engagements sont évalués en application de la Rec. ANC n° 2013-02.

Ils n'ont pas été comptabilisés.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- taux d'actualisation = 2%
- taux d'augmentation des salaires = 1% constant
- table de mortalité TH/TF 00-02

### 3.4 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêt de ses comptes, le 24 juin 2020, que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

L'entreprise ne s'attend pas un impact significatif de cette crise sanitaire sur les comptes 2020 en raison de son activité.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 771			15 771
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>15 771</b>			<b>15 771</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 423			10 423
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 063			2 063
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	105 378	2 150		107 528
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>117 863</b>	<b>2 150</b>		<b>120 013</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	12 096			12 096
<b>Immobilisations financières</b>	<b>12 096</b>			<b>12 096</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>145 729</b>	<b>2 150</b>		<b>147 879</b>

## Notes sur le bilan

## Immobilisations incorporelles

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels et les autres immobilisations incorporelles sont amortis sur 1 an.

## Immobilisations corporelles

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET FINANCIERES

Le calcul des amortissements est conforme aux dispositions comptables et fiscales généralement admises.

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 770			15 770
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>15 770</b>			<b>15 770</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 244	133		10 377
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 063			2 063
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	100 177	2 992		103 169
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>112 483</b>	<b>3 125</b>		<b>115 608</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>128 254</b>	<b>3 125</b>		<b>131 379</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 500 490 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	12 096		12 096
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	314 786	314 786	
<i>Autres</i>	2 171 862	2 171 862	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 746	1 746	
<b>Total</b>	<b>2 500 490</b>	<b>2 488 395</b>	<b>12 096</b>
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

## Capitaux propres

## Composition du capital social

Capital social d'un montant de 146 217,00 Euros décomposé en 9 588 titres d'une valeur nominale de 15,25 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
<i>Titres composant le capital social au début de l'exercice</i>	9 588	15,25
<i>Titres émis pendant l'exercice</i>		
<i>Titres remboursés pendant l'exercice</i>		
<i>Titres composant le capital social à la fin de l'exercice</i>	9 588	15,25

## Notes sur le bilan

## Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2019.

	Montant
<i>Report à Nouveau de l'exercice précédent</i>	1 232
<i>Résultat de l'exercice précédent</i>	126 468
<i>Prélèvements sur les réserves</i>	
<b>Total des origines</b>	<b>127 701</b>
<i>Affectations aux réserves</i>	
<i>Distributions</i>	127 041
<i>Autres répartitions</i>	
<i>Report à Nouveau</i>	660
<b>Total des affectations</b>	<b>127 701</b>

## Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2019
<b>Capital</b>	146 217				146 217
<i>Réserve légale</i>	14 622				14 622
<i>Réserves réglementées</i>	9				9
<i>Report à Nouveau</i>	1 232	660	660	1 232	660
<i>Résultat de l'exercice</i>	126 468	-126 468	6 780	126 468	6 780
<i>Dividendes</i>		127 041			
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>288 549</b>	<b>1 232</b>	<b>7 440</b>	<b>127 701</b>	<b>168 288</b>

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 352 836 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles (*)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires (*)</i>				
<i>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers (*) (</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	1 781 559	1 781 559		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	571 277	571 277		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes (**)</i>				
<i>Produits constatés d'avance</i>				
<b>Total</b>	<b>2 352 836</b>	<b>2 352 836</b>		
<i>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</i>				
<i>(**) Dont envers les associés</i>				

## Charges à payer

	Montant
<i>FOURNISSEURS FACTURES NON</i>	1 647 693
<i>DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER</i>	69 904
<i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	63 403
<i>CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER</i>	31 457
<i>CHARGES SOCIALES A PAYER</i>	27 151
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	6 438
<b>Total</b>	<b>1 846 046</b>

## Notes sur le bilan

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>CHARGES CONSTATEES D AVANCE</i>	1 746		
<b>Total</b>	<b>1 746</b>		

**ENERGIES VAR 1**  
**Société par actions simplifiée au capital de 825.000 euros**  
**Siège social : 5, rue de Castiglione - 75001 PARIS**  
**322 107 715 RCS PARIS**

**PROCES-VERBAL**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES**  
**DU 18 SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt et le 18 septembre à 8 h 30,

Les associés de la société ENERGIES VAR 1, société par actions simplifiée au capital de 825.000 euros, divisé en 55.000 actions de 15 euros chacune, dont le siège social est situé à Paris (75001), 5 rue de Castiglione immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 322 107 715 , se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle dans les locaux de la société RWE Generation Hydro GmbH, à Essen (Allemagne) RWE Platz 3, 45141, sur la convocation qui leur en a été faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Sont présents :

- la société ENERGIES FRANCE, société par actions simplifiée, au capital de 30.211.368 euros, dont le siège est à Paris (75001), 5 rue de Castiglione, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 331 171 892,

Représentée par son Directeur Général, Monsieur Jurgen Seyler,

Agissant en qualité de propriétaire de 54.999 actions de la société ENERGIES VAR 1 sus-désignée,

et :

- la société RWE Generation Hydro GmbH, société de droit allemand dont le siège est à Essen (Allemagne) RWE Platz 3, 45141, immatriculée sous le numéro HRB 30550,

Représentée par Madame Sandra Silva-Riaño et Monsieur Jörg Schumann

Agissant en qualité de propriétaire de 1 action de la société ENERGIES VAR 1 sus-désignée.

L'assemblée est présidée par la société ENERGIES FRANCE, Président de la Société, représentée par son Directeur Général, Monsieur Jurgen Seyler.

Le commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que les associés possédant la totalité des actions sont présents.

Le Président déclare alors que l'assemblée étant composée d'associés représentant plus de la moitié des actions ayant droit de vote est régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

Le Président rappelle l'ordre du jour de l'assemblée :

- ⇒ approbation des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- ⇒ affectation du résultat ;
- ⇒ examen et approbation des conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- ⇒ décision à prendre en application de l'article L.225-248 du Code de commerce sur renvoi de l'article L.227-1 du Code de commerce
- ⇒ pouvoir pour les formalités.

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition des associés :

- 1°) les statuts de la société ;
- 2°) la copie de la lettre de convocation adressée au commissaire aux comptes ;
- 3°) la feuille de présence certifiée exacte par le Président ;
- 4°) le bilan, le compte de résultats et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2019 ;
- 5°) le rapport de gestion établi par le Président ;
- 6°) les rapports du commissaire aux comptes ;
- 7°) le projet de résolutions soumises aux associés.

Le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport du Président, les rapports du commissaire aux comptes, le projet de résolutions, ainsi que les autres documents énumérés par la loi et les règlements ont été communiqués aux associés dans les conditions requises.

L'assemblée donne acte au Président de cette déclaration.

Le Président donne ensuite lecture de son rapport et des rapports du commissaire aux comptes.

Ensuite, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve les comptes annuels afférents audit exercice, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale prend acte que la Société n'a exposé aucune dépense ou charge non déductibles visées par l'article 39-4 du code général des impôts au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2019, qui s'élève à 851.443,11 euros sur le poste report à nouveau dont le solde ressort débiteur de 927.756,81 €.

L'assemblée générale prend acte qu'au titre des trois derniers exercices sociaux, aucun dividende n'a été distribué.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, prend acte qu'au cours de l'exercice 2019, aucune convention nouvelle n'est intervenue.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du Président et, après avoir constaté que les capitaux propres de la Société au 31 décembre 2019 sont inférieurs à la moitié du capital social, décide qu'il n'y a pas lieu à dissolution de la Société.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, à l'effet d'effectuer toutes formalités nécessaires.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés et le Président.

**Pour ENERGIES FRANCE**

Associé et Président

Monsieur Jurgen Seyler



**Pour RWE GENERATION HYDRO GMBH**

Associé

Madame Sandra Silva-Riaño et Monsieur Jörg Schumann



**ENERGIES MAINTENANCE SAS**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2019)**



## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2019)**

A l'attention de l'Associé unique de la société,  
**ENERGIES MAINTENANCE SAS**  
5, rue de Castiglione  
75001 Paris

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ENERGIES MAINTENANCE SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 07 août 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 07 août 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine,

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit

 2020.09.22  
18:55:32  
+02'00'  
Ulrich Maier

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
<b>ACTIF</b>				
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développemen</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilé</i>	15 771	15 770		
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et out</i>	10 423	10 377	46	179
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	109 590	105 232	4 359	5 201
<i>Immob. en cours / Avances &amp; acompte</i>				
<b>Immobilisations financières</b>				
<i>Participations et créances rattachées</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>	12 096		12 096	12 096
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>147 879</b>	<b>131 379</b>	<b>16 500</b>	<b>17 475</b>
<b>Stocks</b>				
<i>Matières premières et autres approv.</i>	36 607	29 004	7 604	7 604
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
<b>Créances</b>				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	314 786		314 786	133 280
<i>Fournisseurs débiteurs</i>				
<i>Personnel</i>	500		500	500
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>				19 937
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	10 858		10 858	9 039
<i>Autres créances</i>	2 160 504		2 160 504	494 974
<b>Divers</b>				
<i>Avances et acomptes versés sur comm</i>	6 497		6 497	
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>	2 129		2 129	
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 746		1 746	126
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 533 628</b>	<b>29 004</b>	<b>2 504 624</b>	<b>665 460</b>
<i>Charges à répartir sur plusieurs exerci</i>				
<i>Prime de remboursement des obligatio</i>				
<i>Ecart de conversion - Actif</i>				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 681 507</b>	<b>160 383</b>	<b>2 521 124</b>	<b>682 935</b>

## Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
<b>PASSIF</b>		
<i>Capital social ou individuel</i>	146 217	146 217
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>		
<i>Ecarts de réévaluation</i>		
<i>Réserve légale</i>	14 622	14 622
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>	9	9
<i>Autres réserves</i>		
<i>Report à nouveau</i>	660	1 232
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>6 780</b>	<b>126 468</b>
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>168 288</b>	<b>288 549</b>
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses - Associés</i>		
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	1 781 559	160 763
<i>Personnel</i>	133 307	121 297
<i>Organismes sociaux</i>	62 409	73 331
<i>Etat, Impôts sur les bénéficiaires</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	369 123	27 541
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	6 438	11 455
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	571 277	233 623
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 352 836</b>	<b>394 386</b>
<i>Ecarts de conversion - Passif</i>		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 521 124</b>	<b>682 935</b>

## Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois
<b>PRODUITS</b>		
<i>Ventes de marchandises</i>		
<i>Production vendue</i>	3 085 701	1 633 280
<i>Production stockée</i>		
<i>Subventions d'exploitation</i>		
<i>Autres produits</i>	42	18 411
<b>Total</b>	<b>3 085 742</b>	<b>1 651 691</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>		
<i>Achats de marchandises</i>		
<i>Variation de stock (m/ses)</i>		
<i>Achats de m.p &amp; aut.approv.</i>	77 109	81 535
<i>Variation de stock (m.p.)</i>		
<i>Autres achats &amp; charges externes</i>	2 066 874	570 103
<b>Total</b>	<b>2 143 984</b>	<b>651 638</b>
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>941 759</b>	<b>1 000 053</b>
<b>CHARGES</b>		
<i>Impôts, taxes et vers. assim.</i>	28 189	23 805
<i>Salaires et Traitements</i>	643 138	610 100
<i>Charges sociales</i>	265 372	245 420
<i>Amortissements et provisions</i>	3 125	5 094
<i>Autres charges</i>	13	40
<b>Total</b>	<b>939 837</b>	<b>884 459</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 922</b>	<b>115 594</b>
<i>Produits financiers</i>	3 200	3 631
<i>Charges financières</i>		
<b>Résultat financier</b>	<b>3 200</b>	<b>3 631</b>
<i>Opérations en commun</i>		
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>5 121</b>	<b>119 225</b>
<i>Produits exceptionnels</i>	1 659	8 062
<i>Charges exceptionnelles</i>		818
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>1 659</b>	<b>7 243</b>
<i>Participation des salariés</i>		
<i>Impôts sur les bénéfices</i>		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>6 780</b>	<b>126 468</b>

---

## *ANNEXES*

---

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ENERGIES MAINTENANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 2 521 124 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 6 780 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/08/2020 par le Président.

### Règles générales

---

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société ENERGIES MAINTENANCE a pour objet l'exploitation et la maintenance de centrales hydroélectriques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

---

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
- \* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## **Commentaires du Bilan**

### **1.1 IMMOBILISATIONS**

Les immobilisations incorporelles se composent de logiciels et d'autres immobilisations (cartes, modem ...) amortis sur un an.

Le matériel de bureaux et informatiques représentent l'essentiel des investissements.  
2150€ ont été investis sur l'exercice 2019.

Le poste de dépôts et cautions correspond aux cautions versées, lors de la signature des différents baux de location.

### **1.2 CREANCES**

Le poste client s'élève à 314 786 euros au 31/12/2019.

Les créances de TVA s'élèvent à 10 858 euros et sont constituées de TVA à récupérer.

Les autres créances s'élèvent à 2 160 504 euros et sont essentiellement composées du solde débiteur du compte courant avec Energies France (2 151 180 euros).

### **1.3 CAPITAL**

Le capital social de 146 217 euros est composé de 9 588 actions de 15,25 euros chacune, actions détenues par ENERGIES FRANCE.

Les capitaux propres s'élèvent à 168 288 € au 31/12/2019.

### **1.4 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES**

Néant

### **1.5 DETTES FOURNISSEURS**

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 1 781 559 euros au 31/12/2019, dont 1 647 693 euros de factures à recevoir.

### **1.6 DETTES FISCALES ET SOCIALES**

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 571 277 euros. Elles se composent principalement de charges à payer aux salariés à hauteur de 133 307 euros, de dettes envers les organismes sociaux pour 62 409 euros et de dettes de TVA pour 369 123 euros.

L'effectif moyen 2019 est de 14 salariés.

## **Commentaires du Compte de Résultat**

### **2.1 CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le principe de rémunération de la société est censé couvrir l'exploitation et l'ensemble des travaux et entretiens réalisés par Energies Maintenance pour l'activité hydraulique.

Le chiffre d'affaires s'établit ainsi pour 2019 à 3 085 701 €.

### **2.2 RESULTAT D'EXPLOITATION**

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 1 922 €, suite au maintien de la refacturation et à la maîtrise des charges.

### **2.3 RESULTAT FINANCIER**

Le résultat financier est bénéficiaire de 3 200 euros.

Les produits financiers sont composés des intérêts sur compte courant facturés à Energies France sur la base d'un taux proche de celui du marché.

### **2.4 RESULTAT EXCEPTIONNEL**

Le résultat exceptionnel est bénéficiaire de 1 659 euros.

### **2.5 IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

Avec les déficits antérieurs à reporter, il n'y a pas de charge d'IS en 2019.

La société ENERGIES MAINTENANCE a opté à compter du 1er janvier 2003 pour son intégration dans le groupe fiscal formé par Energies France.

Une convention d'intégration a été signée entre les filiales et la société tête de groupe qui stipule la neutralité fiscale. Cela signifie que les membres enregistrent leur impôt comme s'ils n'étaient pas intégrés fiscalement, le différentiel entre l'impôt du groupe et la somme de tous les impôts des filiales, étant comptabilisé chez Energies France.

## Autres Informations

### 3.1 ENTREPRISES LIEES

A ce jour le groupe ENERGIES France ne publie pas de comptes consolidés, mais réalise néanmoins des opérations avec des sociétés du groupe.

Compte courant débiteur Energies France = 2 151 180 €

Produits financiers = 3 200 €

Créances clients = 0 €

Dettes Fournisseurs = 548 €

Prestations de services = 1 500 000 €

### 3.2 AUTRES INFORMATIONS

La société est consolidée par intégration globale dans les comptes des groupes INNOGY SE et RWE AG, Opernplatz 1, 45128 ESSEN, Allemagne.

### 3.3 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le montant des engagements retraite s'élève pour Energies Maintenance à 132 129 euros au 31/12/2019 contre 125 426 euros au 31/12/2018.

Les engagements sont évalués en application de la Rec. ANC n° 2013-02.

Ils n'ont pas été comptabilisés.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- taux d'actualisation = 2%
- taux d'augmentation des salaires = 1% constant
- table de mortalité TH/TF 00-02

### 3.4 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'entreprise a estimé à la date d'arrêt de ses comptes, le 24 juin 2020, que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

L'entreprise ne s'attend pas un impact significatif de cette crise sanitaire sur les comptes 2020 en raison de son activité.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 771			15 771
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>15 771</b>			<b>15 771</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 423			10 423
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 063			2 063
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	105 378	2 150		107 528
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>117 863</b>	<b>2 150</b>		<b>120 013</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	12 096			12 096
<b>Immobilisations financières</b>	<b>12 096</b>			<b>12 096</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>145 729</b>	<b>2 150</b>		<b>147 879</b>

## Notes sur le bilan

## Immobilisations incorporelles

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels et les autres immobilisations incorporelles sont amortis sur 1 an.

## Immobilisations corporelles

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET FINANCIERES

Le calcul des amortissements est conforme aux dispositions comptables et fiscales généralement admises.

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 770			15 770
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>15 770</b>			<b>15 770</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 244	133		10 377
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 063			2 063
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	100 177	2 992		103 169
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>112 483</b>	<b>3 125</b>		<b>115 608</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>128 254</b>	<b>3 125</b>		<b>131 379</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 500 490 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	12 096		12 096
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	314 786	314 786	
<i>Autres</i>	2 171 862	2 171 862	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 746	1 746	
<b>Total</b>	<b>2 500 490</b>	<b>2 488 395</b>	<b>12 096</b>
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

## Capitaux propres

## Composition du capital social

Capital social d'un montant de 146 217,00 Euros décomposé en 9 588 titres d'une valeur nominale de 15,25 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
<i>Titres composant le capital social au début de l'exercice</i>	9 588	15,25
<i>Titres émis pendant l'exercice</i>		
<i>Titres remboursés pendant l'exercice</i>		
<i>Titres composant le capital social à la fin de l'exercice</i>	9 588	15,25

## Notes sur le bilan

## Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2019.

	Montant
<i>Report à Nouveau de l'exercice précédent</i>	1 232
<i>Résultat de l'exercice précédent</i>	126 468
<i>Prélèvements sur les réserves</i>	
<b>Total des origines</b>	<b>127 701</b>
<i>Affectations aux réserves</i>	
<i>Distributions</i>	127 041
<i>Autres répartitions</i>	
<i>Report à Nouveau</i>	660
<b>Total des affectations</b>	<b>127 701</b>

## Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2019
<b>Capital</b>	146 217				146 217
<i>Réserve légale</i>	14 622				14 622
<i>Réserves réglementées</i>	9				9
<i>Report à Nouveau</i>	1 232	660	660	1 232	660
<i>Résultat de l'exercice</i>	126 468	-126 468	6 780	126 468	6 780
<i>Dividendes</i>		127 041			
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>288 549</b>	<b>1 232</b>	<b>7 440</b>	<b>127 701</b>	<b>168 288</b>

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 352 836 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles (*)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires (*)</i>				
<i>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers (*) (</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	1 781 559	1 781 559		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	571 277	571 277		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes (**)</i>				
<i>Produits constatés d'avance</i>				
<b>Total</b>	<b>2 352 836</b>	<b>2 352 836</b>		
<i>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</i>				
<i>(**) Dont envers les associés</i>				

## Charges à payer

	Montant
<i>FOURNISSEURS FACTURES NON</i>	1 647 693
<i>DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER</i>	69 904
<i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	63 403
<i>CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER</i>	31 457
<i>CHARGES SOCIALES A PAYER</i>	27 151
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	6 438
<b>Total</b>	<b>1 846 046</b>

## Notes sur le bilan

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>CHARGES CONSTATEES D AVANCE</i>	1 746		
<b>Total</b>	<b>1 746</b>		